



Auvergne-
Loire-Rhône-
Bourgogne



Les cas-types ovins viande

Zone Centre-Est



Ce dossier présente 16 cas-types représentatifs de l'élevage ovin viande sur le territoire Auvergne-Loire-Rhône et de la Bourgogne. Chacun d'eux est décrit de façon détaillée dans un document spécifique.

Ce document générique fournit aux éleveurs et conseillers des repères techniques et économiques pour piloter les exploitations et élaborer des projets, notamment pour une installation ou un changement de système.

QU'EST-CE QU'UN CAS-TYPE ?

Un cas-type est un modèle à la fois optimisé et réaliste, décrivant le fonctionnement technico-économique d'une exploitation représentative d'un système dans un contexte défini (situation pédoclimatique, conjoncture économique...). L'exploitation du cas-type ne correspond ni à la moyenne des exploitations, ni à la meilleure exploitation. Elle repose sur des choix techniques et d'investissements cohérents pour atteindre les objectifs technico-économiques fixés.

Les cas-types sont construits à partir des suivis réalisés dans le cadre du dispositif Inosys RESEAUX D'ELEVAGE et s'appuient sur des données techniques, économiques, de travail et financières collectées dans plus de 250 exploitations, dont 30 sur Auvergne, Loire et Rhône (voir figure 1).

DES CAS-TYPES ADAPTÉS A CHAQUE SYSTÈME

Les 16 cas-types sont présentés par zone géographique (herbagère ou montagne). Ils se distinguent aussi par le fonctionnement d'exploitation (notamment chargement en montagne et degré de contre-saison en zone herbagère). Quatre systèmes ont un autre atelier : en association avec des vaches allaitantes en zone herbagère, avec des vaches laitières en montagne ou de l'agrotourisme.

COLLECTION RÉFÉRENCES

QUEL CAS-TYPE CONSULTER ?



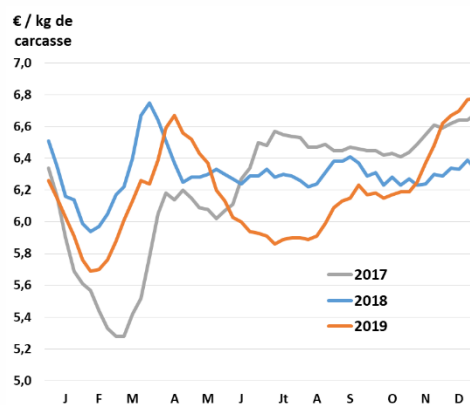
Clé de lecture :
 O : grand troupeau
 o : petit troupeau
 h : agneau herbager
 b : agneau de bergerie

PARTICULARITES DE L'ANNEE 2019

Ce dossier présente l'actualisation économique en conjoncture 2019 des 16 cas-types mis au point par les équipes Inosys Réseau d'Élevage Centre Est. L'actualisation se fait à système constant, sans modifications du fonctionnement de l'exploitation. Il s'agit de systèmes optimisés, ne prenant pas en compte les impacts des aléas climatiques de ces dernières années (achat alimentaire supplémentaire pour compenser l'absence d'herbe à la pâture et la baisse des rendements de fourrages récoltés).

Concernant les prix, ils sont définis en moyenne par rapport à ceux pratiqués par les coopératives sur la zone. Par rapport à l'année 2018, les prix sur le premier trimestre sont inférieurs. Après Pâques, ces derniers passent au-dessus de la courbe des années précédentes. En revanche, ils chutent fortement pendant l'été pour remonter progressivement jusqu'à la fin d'année. Cette courbe de prix n'est pas sans conséquence sur le produit brut qui dépend de la période de vente des agneaux.

En élevage bovin viande, les brouards mâles bénéficient de cours légèrement supérieurs, ce qui n'est pas le cas pour les brouards et les brouardes. Quant aux vaches de réformes finies les cours ont baissé par rapport à 2018 et inversement pour les maigres.



Source: GEB - Institut de l'Élevage d'après FranceAgriMer

Au niveau des aides, l'ensemble des cas-types a été impacté par une baisse de l'aide ovine de 0.25 €/brebis primée. Certains bénéficient encore de la convergence des aides, mais 5 cas-types rustiques voient leur DPB diminué.

Les montants unitaires des charges opérationnelles ont progressé notamment au niveau des aliments achetés, frais d'élevage –vétérinaires et engrais.

En ce qui concerne les charges de structures, elles ont globalement évolué à la hausse sauf pour les carburants.

Globalement les revenus sont à la baisse ; en moyenne l'Excédent Brut d'exploitation par UMO exploitant diminue de 5.4% entre 2018 et 2019 pour atteindre 38 200 €/UMO exploitant.



CAS-TYPE OVIN SPECIALISE EN ZONE HERBAGERE

Profil des exploitations

Ces cas-types ovins herbagers se différencient essentiellement par la conduite de la reproduction. Les mises bas ont lieu au printemps pour l'ensemble du troupeau (cas-types oH1 et OH2 distingués selon la taille de la structure), ou sont complétées par un agnelage de contre-saison (OHb20 et oHB60), ou bien encore réparties en 2 périodes équilibrées (OHb50). Ils se caractérisent par une forte proportion d'herbe dans la SAU, avec une conduite extensive des surfaces fourragères et un chargement inférieur à 1.4 UGB/ha de SFP. La main-d'œuvre est plutôt composée d'une seule UMO avec plus ou moins de bénévolat, sauf le OH2 (2 pers) et le bio avec un salarié à mi-temps.

N° cas type	Intitulé	Caractéristiques
oH1	Sur une surface moyenne, une production classique d'agneaux d'herbe complémentés	70 ha SAU - 65 ha SFP 450 brebis (race herbagère) - 1,2 UMO 100 % mise bas au printemps
OH2	Près de mille brebis sur une surface tout en herbe	140 ha SAU - 140 ha SFP 960 brebis (race herbagère : Texel, Ile-de-France plein air) - 1,7 UMO 100 % mise bas printemps
BIO	Adapter l'engraissement des agneaux à l'herbe pour étaler les ventes sur l'année	100 ha SAU – 93 ha SFP 575 brebis (race herbagère désaisonnée) - 1,5 UMO 100 % mise bas printemps
Ohb20	Un agnelage complémentaire de contre-saison pour augmenter la productivité du troupeau et approvisionner régulièrement la filière	90 ha SAU - 85 ha SFP 600 brebis (race herbagère : Texel, Ile-de-France Charollais...) - 1,3 UMO 80 % mise bas printemps, 20 % automne
oHb60	Une production dominante d'agneaux de bergerie sur une petite structure toute en herbe	60 ha SAU - 60 ha SFP 510 brebis (race herbagère désaisonnée) - 1 UMO 40 % mise bas printemps, 60 % automne
OHb50	Deux périodes d'agnelages équilibrées et des céréales en complément	100 ha SAU - 80 ha SFP 512 brebis (race herbagère désaisonnée) - 1,2 UMO 50 % mise bas printemps, 50 % automne



Caractéristiques structurelles

Nom de l'exploitant ou du cas-type	oH1 – 1 agnelage/an au printemps	OH2 – 1 agnelage/an au printemps	OHb20 - 20% contre- saison	OHb50 - 2 périodes d'agnelages	ohB60 - 60% contre- saison	BIO
Unité de Main-d'œuvre	1,20	1,70	1,30	1,20	1,00	1,50 (0.5 salarié)
UMO exploitant	1,00					
Cheptel ovin (UGB)	73,4	162,2	99,2	86,6	82,2	96,6
Cheptel total (UGB présents)	73,4	162,2	99,2	86,6	82,2	96,6
SAU (ha)	70	140	90	100	60	100
SFP (ha)	65	140	85	80	60	93
Céréales (ha)	5	0	5	20	0	7
Chargement apparent (UGB/ha SFP)	1,13	1,16	1,17	1,08	1,37	1,04

Résultats techniques

Nom du cas-type	oH1 – 1 agnelage/ an au printemps	OH2 – 1 agnelage/ an au printemps	OHb20 - 20% contre- saison	OHb50 - 2 périodes d'agnelages	ohB60 - 60% contre- saison	BIO
Nombre de brebis	450	960	600	512	510	575
Période de mise bas	1 agnelage/an au printemps de fév. à mai	1 agnelage/an au printemps de fév. à avril	1 agnelage principal de fév. à mai et 20% contre- saison de sept à déc.	2 périodes d'agnelages : mars à mai et nov. à déc.	1 agnelage principal d'oct. à janvier (60%) et 40% au printemps	1 seul agnelage/ an de fév. à mai
Taux de mise bas (%)	93	93	107	89	107	97
Taux de Proliféité (%)	141	142	148	155	147	150
Productivité numérique/ brebis (%)	117	118	138	120	140	131
Productivité pondérale/ brebis (kgc/EMP)	23,1	23,0	25,1	23,7	22,7	26,0
Prix moyen des agneaux vendus kgc (€)	109.5	112.2	113.4	117.6	113.2	136.4
Prix moyen des agneaux lourds (€/kgc)	5.8	5.8	6,1	6,2	6,2	7,1
Fourrages distribués/brebis (kgMS/EMP)	129	101	145	201	171	191
Concentré total/brebis (Kg/EMP)	127	69	142	152	159	136

Résultats économiques

Nom du cas-type	oH1 – 1 agnelage/an au printemps	OH2 – 1 agnelage/an au printemps	OHb20 - 20% contre- saison	OHb50 - 2 périodes d'agnelages	ohB60 - 60% contre- saison	BIO
Marge brute/brebis (€/EMP)	87	90	85	97	74	104
Produit brut (€)	92 577	173 669	128 249	123 428	100 393	146 195
Charges opérationnelles (€)	27 570	50 040	47 516	34 516	39 659	53 255
EBE/PB (%)	37	39	33	35	33	24
EBE/UMO explt. (€/UMO)	34 165	39 776	32 599	36 590	33 476	35 064
Annuités/PB (%)	12	9	12	12	14	11.5
Revenu disponible/UMO explt. (€)	22 796	31 008	20 878	24 243	19 707	18 225
Productivité de MO rémunérée (Eq. kgc/UMO)	8 418	10 525	9 588	8 602	9 492	8 341
Coût de production/kgc (€/kgc)	11,9	9,1	11,2	11,8	11,7	12,6

CAS-TYPE OVIN SPECIALISE EN ZONE DE MONTAGNE

Profil des exploitations

Ces cas-types en zone de montagne sont distingués par leur niveau d'intensification fourragère. Deux zonages fourragers ont été distingués selon leurs réalités pédoclimatiques. En zone volcanique tout herbe (Dômes, Cézallier-Sancy, Mézenc...), les sols sont à dominante volcaniques, les précipitations abondantes et régulières assurent une pousse de l'herbe continue durant la saison de pâturage. En zone granitique (Livradois, Monts du Forez, Margeride...), les sols sont plus acides et sensibles à la sécheresse estivale malgré une pluviométrie correcte.

Ces systèmes se caractérisent par une très forte proportion d'herbe dans la SAU, avec une conduite extensive des surfaces fourragères et un chargement inférieur à 1.4 UGB/ha de SFP. La reproduction est systématiquement accélérée. Les systèmes spécialisés peuvent être déclinés sur terrain volcanique ou granitique (ob1 et Ob1 en zone granitique, ob2 et Ob2 en zone volcanique). A partir du cas-type ob1, il est possible de tendre vers une intensification du système en ayant recours à une race prolifique (ob11 et ob12) ou en développant l'atelier (Ob1).

N° cas-type	Intitulé	Caractéristiques
ob1	Sur une surface petite à moyenne, conduite intensive du troupeau et des surfaces en zone granitique	55 ha SAU - 50 ha SFP 450 brebis (race rustique type BMC) - 1 UMO 3 agnelages en 2 ans
OB1	Conduite semi intensive du troupeau et des surfaces en montagne granitique	110 ha SAU - 100 ha SFP 750 brebis (race rustique type BMC) - 1,5 UMO Agnelage accéléré
ob2	Sur une surface petite à moyenne, conduite intensive du troupeau et des surfaces en zone volcanique	50 ha SAU - 50 ha SFP 450 brebis (race rustique type RAVA)- 1 UMO 3 agnelages en 2 ans
OB2	Conduite semi intensive du troupeau et des surfaces en montagne volcanique	100 ha SAU - 100 ha SFP 800 brebis (race rustique type RAVA) - 1,8 UMO Agnelage accéléré
ob11	Troupe prolifique conduit en 3 périodes de mise bas par an et avec des ventes d'agnelles (zone granitique)	60 ha SAU - 52 ha SFP 390 brebis (race rustique type GRIVETTE) - 1.2 UMO 3 agnelages en 2 ans
ob12	Troupe prolifique avec mise bas de contre-saison et des ventes d'agnelles (zone granitique)	65 ha SAU - 60 ha SFP 450 brebis (race rustique type GRIVETTE) - 1.2 UMO Mise bas principale en septembre et accélération partielle



Caractéristiques structurelles

Nom du cas type	OG1 (ob1)	OG3 (Ob1)	OV1 (ob2)	OV3 (Ob2)	grivette ob11	grivette ob12
Unité de Main-d'œuvre totale	1,0	1,5	1,0	1,8	1,2	1,2
UMO exploitant	1,0	1,8	1,0	1,8	1,0	1,0
Cheptel ovin (UGB)	60	100	60	107	60	70
Cheptel total (UGB présents)	60	100	60	107	60	70
SAU (ha)	55	110	50	100	60	65
SFP (ha)	50	100	50	100	52	60
Céréales (ha)	5	10	0	0	8	5
Chargement apparent (UGB/ha SFP)	1,2	1,0	1,2	1,1	1,2	1,2

Résultats techniques

Nom du cas type	OG1 (ob1)	OG3 (Ob1)	OV1 (ob2)	OV3 (Ob2)	grivette ob11	grivette ob12
Nombre de brebis	450	750	450	800	390	450
Période de mise bas	3 agnelages en 2 ans : mars-avril, août-sept et nov-déc.	Syst. accéléré: mars-avril, août-sept et nov-déc.	3 agnelages en 2 ans : mars-avril, août-sept et nov-déc.	Syst. accéléré : mars-avril, août-sept et nov-déc.	Syst. accéléré : mars, sept et déc.	Syst. accéléré : mars, sept et déc.
Taux de Mise bas/brebis (%)	122	111	122	110	114	100
Taux de Prolificité (%)	149	141	149	141	190	188
Productivité numérique (%)	152	132	152	132	175	158
Productivité pondérale (kgc/brebis)	24	21	24	21	31	28
Prix moyen des agneaux vendus kgc (€)	101	101	101	101	113	113
Prix moyen des agneaux lourds (€/kgc)	6,2	6,2	6,2	6,2	6,0	6,0
Fourrages distribués/brebis (kgMS/EMP)	276	259	307	291	400	380
Concentré total/brebis (kg/ EMP)	148	114	145	112	219	197

Résultats économiques 2019

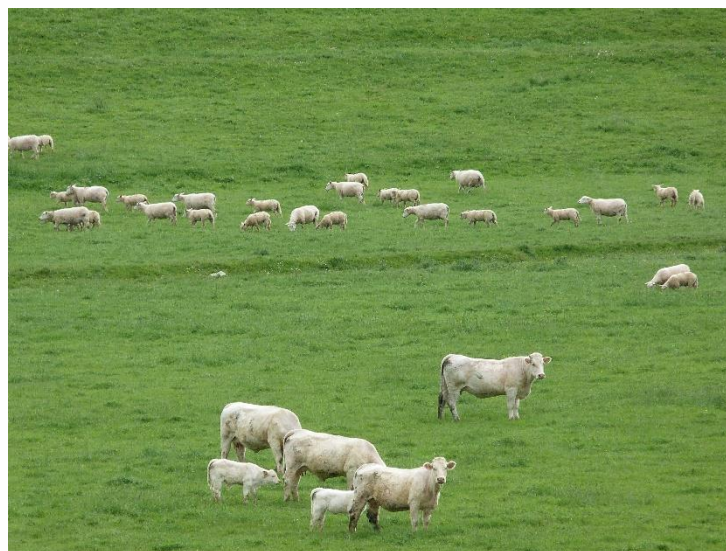
Nom du cas type	OG1 (ob1)	OG3 (Ob1)	OV1 (ob2)	OV3 (Ob2)	grivette ob11	grivette ob12
Marge brute/brebis (€/EMP)	84	74	84	75	102	82
Produit brut (€)	103 324	149 859	97 912	163 248	113 686	115 980
Charges opérationnelles (€)	35 435	51 009	34 263	51 615	41 760	46 844
EBE/PB (%)	35	36	35	39	32	29
EBE/UMO explt. (€/UMO)	36 360	35 870	34 627	35 288	35 816	33 673
Annuités/PB (%)	13	13	12	12	14	16
Revenu disponible/UMO explt. (€)	23 360	23 081	22 643	24 374	19 485	15 323
Productivité de MO rémunérée (Eq. kgc/UMO)	9 404	8 972	9 404	7 833	11 129	11 284
Coût de production/kgc (€/kgc)	11,7	11,9	11,6	12,6	10,8	11,5

CAS-TYPE OVIN AVEC UN ATELIER COMPLEMENTAIRE

Profil des exploitations

L'atelier ovin peut être associé à un autre atelier, soit un troupeau de vaches laitières sur une structure sociétaire (OV+VL), soit un troupeau de vaches allaitantes (OV+va, ov+VA) ou un atelier de diversification type agrotourisme (ob3).

N° cas-type	Intitulé	Caractéristiques
OV+va	Une grande troupe ovine et des vaches allaitantes sur 200 ha avec un salarié	200 ha SAU - 190 ha SFP 880 brebis (race herbagère) – 40 vaches - 2 UMO 100 % mise bas au printemps
ov+VA	Sur une structure moyenne, des broutards repoussés et des agneaux d'herbe précoces	120 ha SAU - 100 ha SFP 165 brebis (race herbagère) – 61 vaches – 1.2 UMO 100 % mise bas au printemps
OV+VL	Un Gaec associant vaches laitières et brebis	140 ha SAU - 121 ha SFP 47 UGB ov (race rustique) - 76 UGB bl - 2.2 UMO Mise bas accélérée
ob3	EA avec atelier agrotourisme, conduite extensive en zone de montagne	70 ha SAU - 65 ha SFP 400 brebis (race rustique) - 1,2 UMO Mise bas tout au long de l'année sans accélération



Caractéristiques structurelles

Nom du cas-type	OG5 (ob3)	Mixtes Ovins dominants - BV	Mixte Bovins dominants - OV	Gaec VL + OV
Unité de Main-d'œuvre	1,2	2,00 (1 UMO salarié)	1,20	2,2
UMO exploitant	1,2			2,0
Cheptel ovin (UGB)	54	139	27	47
Cheptel total (UGB présents)	54	198	123	123
SAU (ha)	70	200	120	140
SFP (ha)	65	190	100	121
dont maïs	0	0	0	12
Céréales (ha)	5	10	20	19
Chargement apparent (UGB/ha SFP)	0,8	1,04	1,23	1,0

Résultats techniques

Nom du cas-type	OG5 (ob3)	Mixtes Ovins dominants - BV	Mixte Bovins dominants - OV	Gaec VL + OV
Nombre de brebis	400	840	165	300
Période de mise bas	3 périodes d'agnelages : avril, août-sept et nov-déc	1 agnelage/an au printemps de fév. à avril	2 agnelages/an au printemps de fév. à avril	3 agnelages en 2 ans : mars-avril, août-sept et nov-déc
Taux de Mise bas (%)	97	92	95	113
Taux de Prolificité (%)	134	151	155	145
Productivité numérique (%)	111	122	128	138
Productivité pondérale (kgc/EMP)	17	24	26	23
Prix moyen des agneaux vendus kgc (€)	96.4	109.6	114.2	102.7
Prix moyen des agneaux lourds (€/kgc)	6,3	5.8	5.9	6,2
Fourrages distribués / brebis (kgMS/EMP)	245	131	127	330
Concentré total / brebis (Kg/EMP)	81	110	115	141

Résultats économiques 2019

Nom du cas-type	OG5 (ob3)	Mixtes Ovins dominants - BV	Mixte Bovins dominants - OV	Gaec VL + OV
Marge brute/brebis (€/EMP)	68	94	93	74
Produit brut (€)	118 453	227 285	150 968	273 206
Charges opérationnelles (€)	29 527	71 604	49 278	90 038
EBE/PB (%)	44	21	33	34
EBE/UMO explt. (€/UMO)	43 327	48 627	50 516	46 714
Annuités/PB (%)	13	16	15	14
Revenu disponible/UMO explt. (€)	30 020	13 238	27 201	27 647
Productivité de MO rémunérée (Eq. kgc/UMO)	7 722	10 816	11 440	10 791
Coût de production/kgc (€/kgc)	15,3	11.0	10.7	12,8

RAPPEL DE LA DÉFINITION DE QUELQUES INDICATEURS

Brebis : effectif annuel moyen des femelles *de plus de 6 mois*

: nombre de mises bas / nombre de brebis

: nombre d'agneaux nés / nombre de mises bas

: nombre d'agneaux élevés / nombre de brebis

: produit brut – charges opérationnelles

Taux de mise bas annuel

Viande produite : en "équivalent carcasse d'agneaux" des agneaux produits

Taux de prolificité annuel

Productivité numérique

: charges (courantes, amortissements et supplétives dont la rémunération de la main-

d'œuvre à hauteur de 2 SMIC) rapportées au kilo de carcasse d'agneau

Marge brute (avec aides)

Coût de production

OVIPLAN : UN OUTIL D'AIDE A LA DÉCISION



Cet outil accessible en ligne permet de répondre à la demande des éleveurs en réflexion de projet pour la mise en place d'un atelier ovin.

OVIPLAN a été conçu par l'Institut de l'Élevage, dans le cadre d'Inn'ovin, à partir de la méthodologie et des références Inosys RESEAUX D'ELEVAGE, en particulier des principaux repères technico-économiques des systèmes de références produits dans les régions (des liens adressent vers les dernières publications en cours) mais aussi des grilles de cohérence disponibles par région ou bassin de production. L'intégration de ce référentiel et son actualisation régulière favorisera son partage par l'ensemble des utilisateurs.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Achevé d'imprimer en juin 2020 – ISSN : 2274-5246

Juin 2020 - Référence idele : 00 20 301 035

Mise en page : Valérie TERRISSE – Institut de l'Élevage

Crédit photos : Jérôme Chabanne, Idele, Chambres d'agriculture

Ont réalisé cette fiche :

Lucille GUYARD – Chambre d'agriculture de l'Allier – Tél : 04 70 28 92 21

Aurore GERARD – Chambre d'agriculture de la Côte-d'Or – Tél : 03 80 90 68 72

Philippe ALLAIX – Chambre d'agriculture de la Loire – Tél : 04 77 91 43 00

Fabrice VASSORT – Chambre d'agriculture de Haute-Loire – Tél : 04 71 07 21 26

Christophe RAINON – Chambre d'agriculture de la Nièvre – Tél : 03 86 20 20 07

Gaïane SEYCHAL – Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme – Tél : 04 73 82 09 74

Laurent SOLAS – Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire – Tél : 03 85 29 55 59

Catherine BONIN – Chambre d'agriculture de l'Yonne – Tél : 06 88 63 22 18

Marie MIQUEL – Institut de l'Élevage – Tél : 04 43 76 06 81

INOSYS – RÉSEAUX D'ELEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a reçu l'appui financier de FranceAgrimer et du Casdar.

